

MAJORITÉ**UN CHÂTO-FORT AVEC VOUS**

Extrait du discours du Maire présenté lors de la cérémonie des vœux

« Actuellement, la commune compte environ 10 % de logements sociaux, un pourcentage en rapport avec le nombre de foyers.

La commune totalisant environ 1 800 foyers, ce sont 180 logements sociaux que nous aurons lorsque les logements programmés seront terminés. Ce qui représente la moitié seulement des 20% imposés par la loi. Une loi de mon point de vue particulièrement injuste au vu des spécificités de Châteauneuf.

La municipalité a donc pris la décision de faire une pause et d'arrêter de programmer des constructions. Nous verrons bien ce que l'avenir nous réserve.

Je tiens à insister sur notre endettement et sur la baisse des dotations de l'État. Je vous donne quelques chiffres essentiels à retenir :

En mars 2014, lorsque nous avons été élus, le capital restant dû était de 3 557 409 €, aujourd'hui le capital restant dû est de 1 222 027 €. La commune a donc été désendettée à hauteur de 2 335 382 € en 9 ans. Soit une dette pratiquement divisée par trois.

Quant à la dotation de l'État, c'est-à-dire la somme qui nous est allouée chaque année pour le fonctionnement de la commune, en 2014 nous percevions 341 000 €, en 2022 69 000 € seulement, une dotation divisée par 5 en 9 ans.

Le delta entre 341 000 € et 69 000 € représente une différence de 272 000 €, la somme qui nous manque chaque année par rapport à ce que percevait la commune jusqu'en 2014. Je vous laisse imaginer tout ce que l'on aurait pu faire avec 272 000 € de plus chaque année. »

MINORITÉ**CHÂTO NEUF - UN FUTUR AVEC VOUS**

Aujourd'hui, plus personne ne peut contester le changement du climat et nous sommes tous impactés, été comme hiver, en ville comme en campagne.

Depuis quelques années, nous constatons que notre commune déboise, bétonne beaucoup, particulièrement le cœur de bourg. Ces aménagements participent à favoriser les îlots de chaleur : en plein été, bitume et béton accumulent la chaleur en journée et la restituent la nuit.

Or il est urgent de réfléchir à la qualité des aménagements urbains pour rendre le futur plus supportable.

Désimperméabiliser les sols, repenser la qualité des matériaux de construction utilisés, protéger les façades des rayonnements du soleil estival doivent être les préoccupations en matière d'urbanisme.

Et végétaliser car les plantations jouent un rôle essentiel de protection contre la chaleur grâce au phénomène d'évapotranspiration et d'ombrage des sols et des bâtiments.

Donc monsieur le maire, il faut absolument que les enjeux climatiques soient pris en compte lors des nouveaux aménagements communaux.

Et une première étape, la plus facile, consisterait à verdier le cœur de village, les cours d'école, les lotissements, les murs en installant des arbres, des massifs, des jardins de pluie, des murs végétalisés.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter notre page Facebook Châto neuf - un futur avec vous.

Vous pouvez aussi nous solliciter en écrivant à : csi.municipales.2020@gmail.com